



Suisse romande

Schweizerische Vereinigung amtlicher Pilzkontrollorgane
Association Suisse des organes officiels de contrôle des champignons
Associazione Svizzera degli organi ufficiali di controllo dei funghi

www.vapko.ch

Champignons cueillis et utilisés pour la consommation personnelle

Contrôles effectués en 2014

SYNTHÈSE

établie par Jean-Yves Ferréol, Lausanne

1. Remarques préliminaires

Les chiffres en rouges donnent la moyenne des 5 années précédentes.

Nombre d'offices de contrôle en Suisse romande _____ 54 **57**
– Voir graphique n° 1 –

Demandes formulées :

a) Nombre

- total de récoltes contrôlées,
- de récoltes contenant des champignons impropres à la consommation, mais ni vénéneux, ni mortels,
- de récoltes contenant des champignons vénéneux,
- de récoltes contenant des champignons mortels.

b) Quantité, exprimées en kilogrammes

- totale de champignons contrôlés,
- de champignons comestibles,
- de champignons impropres à la consommation, mais ni vénéneux, ni mortels,
- de champignons vénéneux,
- de champignons mortels.

Certains offices ont fournis des données partielles. De plus, les quantités de champignons contrôlés sont souvent estimées. Par conséquent, les chiffres pris en compte peuvent varier dans l'interprétation des résultats ci-après, ceci pour rester au plus près de la réalité.

2. Résultats « Nombre de récoltes »

Nombre total de récoltes contrôlées _____ 4 504 **4 884**
– Voir graphique n° 2 –

Nombre de récoltes contenant des champignons impropres à
la consommation, mais ni vénéneux, ni mortels _____ 1 706 37.9 % **37.9 %**

Nombre de récoltes contenant des champignons vénéneux _____	565	12.5 %	10.6 %
Nombre de récoltes contenant des champignons mortels _____	75	1.7%	0.8 %

– Voir graphique n° 3 –

3. Résultats « Quantité des champignons »

Les quantités mentionnées ci-après sont indiquées en kilogrammes.

Quantité totale de champignons contrôlés _____	4 470.5		4 868.0
			– Voir graphique n° 4 –
Quantité moyenne par récoltes _____	1.1		1.3
Quantité de champignons comestibles _____	3 763.8	78.9 %	76.2 %
Quantité de champignons impropres à la consommation, mais ni vénéneux, ni mortels, éliminés _____	865.1	18.1 %	20.6 %
Quantité de champignons vénéneux éliminés _____	125.7	2.6 %	3.2 %
Quantité de champignons mortels éliminés _____	15.6	0.3 %	0.2 %

– Voir graphique n° 5 –

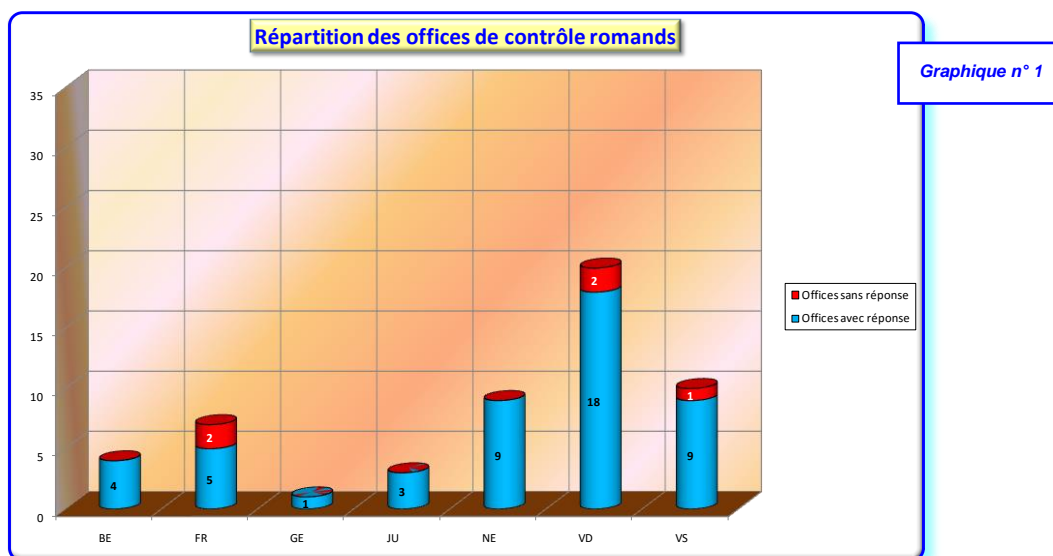
4. Cas d'intoxication signalés en Suisse romande

Nombre de cas signalés _____ 20 22

Champignons incriminés :

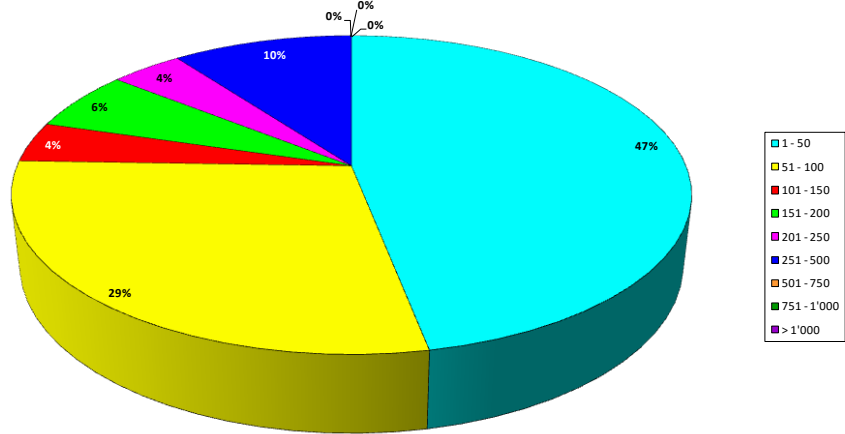
Amanita phalloides, Amanita pantherina, Clytocybe nebularis, Coprinus micaceus, Entoloma rhodopolium, Gymnopilus penetrans, Lactarius pubescens, Paneolina foenicicii, Russula betularum.

5. Graphiques



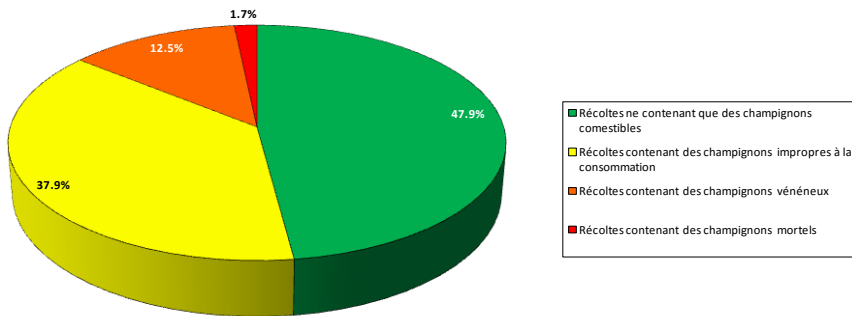
Graphique n° 2

Répartition du nombre de contrôles effectués



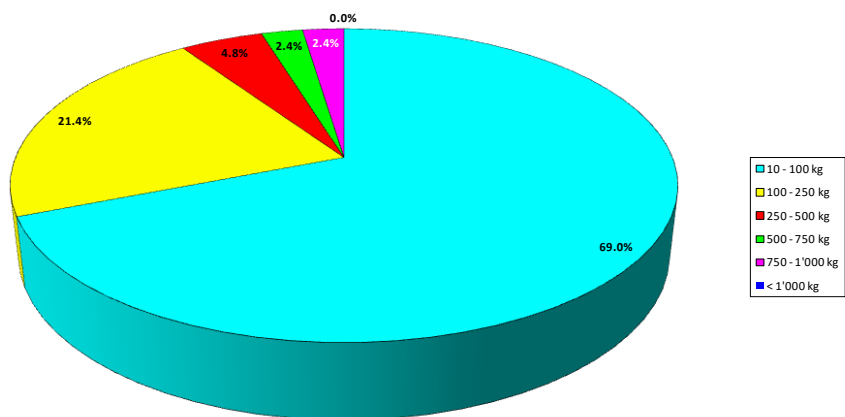
Répartition des récoltes contrôlées

Graphique n° 3



Graphique n° 4

Répartition des quantités contrôlées



Répartition des quantités de champignons contrôlés

Graphique n° 5

